

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
09/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Date d'affichage de convocation
09/12/2024

Le 18 décembre,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

En exercice : 17

Présents :

Frédérique DULAC, Arnaud BOUTIER, Slimane MOALLA, Yolande GROBON, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSSE, Claire CROIXMARIE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Présents : 10

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHET, Magali DOUSSE Chrystèle GUILLARD, Anne DEUDON, Nathalie SENU, Annick BOKAN

Votants : 10

Date de la séance :

18 décembre 2024

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 9 juillet 2020 relative à la délégation accordée au Président du CCAS,

Objet :

Vu la situation d'urgence dans laquelle un particulier s'est retrouvé sans logement suite à l'incendie de sa maison,

Relogement d'urgence

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCORDE la prise en charge financière pour un montant de 572,16 € d'un hébergement d'urgence pour 8 nuitées auprès Zenitude Hôtel-résidences, Magny-les-Hameaux, éventuellement reconductible pour une semaine, compte tenu de la période des fêtes de fin d'année.

Cette délibération est adoptée à **l'unanimité**.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 9/01/2025

Certifié exécutoire le : 9/01/2025



Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20250109-DCCAS241218063-DE
Date de mise en ligne : 09/01/2025
Date de réception préfecture : 09/01/2025